



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans

CE # 24-25-01
CE # 24-25-02

**Procès-verbal de la première séance ordinaire de l'année scolaire 2024-2025
tenue le 30 septembre 2024 à 19 h 00.**

ÉTAIENT PRÉSENT

Madame Marie-Eve Guay, parent
Madame Caroline Diné, parent
Madame Amélie-Kate Bouchard-Parent, parent
Madame Chantal Filteau, parent
Madame Claire Dalmeida, parent
Madame Vicky Côté, secrétaire, représentante du personnel de soutien
Madame Kate Tremblay-Laroche, enseignante
Madame Geneviève Filteau, enseignante
Madame Hélène David, responsable du service de garde

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Kevin Auger-Raymond, parent
Madame Amélie Légaré, enseignante
Madame Rachel Masée, orthophoniste
Monsieur Sylvain Delisle, représentant de la communauté

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Julie Lalancette, directrice
Madame Nadia Roy, directrice adjointe

1.1 MOT DE BIENVENUE

Madame Guay souhaite la bienvenue à tous les membres.

1.2 VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Guay confirme qu'il y a quorum puisqu'il y a le minimum de 3 parents et de 3 membres requis.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

CE # 24-25-03	1.3 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Madame Guay procède à la lecture de l'ordre du jour. Il y a ajout de 2 points à la demande de Madame Guay : 1) Courriel concernant la journée du 30 septembre 2) Activité parascolaire Proposé par Madame Bouchard-Parent ADOPTÉ à l'unanimité
CE # 24-25-04	1.4 SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2024 – Annexe 1 Madame Guay demande s'il y a des questions ou des modifications à apporter au procès-verbal du 17 juin 2024. Aucune modification n'est requise. Proposé par Madame Guay ADOPTÉ à l'unanimité
CE # 24-25-05	1.5 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC Aucune question.
CE # 24-25-06	1.6 RAPPORT DE REDDITION DE COMPTE <u>De la présidence</u> Il n'y a rien à déclarer. <u>De la direction</u> Il n'y a rien à déclarer. <u>Correspondance reçue</u> Aucune correspondance reçue.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

CE # 24-25-07

1.7 ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – Annexe 2, Fiche 3

Il y a ajout d'un point qui deviendra le point 2.4

2.4 Consultation par courriel

Lorsqu'un point avait déjà été discuté en séance et que certaines précisions devaient être données ou encore lorsqu'une demande d'activité, de sortie ou de dérogation ne peut attendre la prochaine séance pour prendre une décision, la direction et la présidente ou le président peuvent sonder les participants par courriel pour éviter de convoquer une séance extraordinaire pour un point. Dans ce contexte, la réponse des membres devra être envoyée par courriel en répondant à tous.

Le point 2.4 devient alors le point 2.5 et le point 2.5 devient le point 2.6

Au point 3.1, le nombre de jours pour la transmission des documents aux membres est corrigé à sept (7) jours au lieu de quatre (4) jours.

Proposé par Madame Chantal Filteau

ADOPTÉ à l'unanimité

CE # 24-25-08

1.8 ÉLECTIONS : PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE

Madame Guay est proposée par Madame Dinel pour le poste de présidente. Madame Guay accepte le poste et est élue par acclamation.

Madame Dinel est proposée par Madame Bouchard-Parent pour le poste de vice-présidente. Madame Dinel accepte le poste et est élue par acclamation.

CE # 24-25-09

1.9 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Les membres du CÉ propose que Monsieur Sylvain Delisle soit réélu comme représentant de la communauté.

Madame Côté fera un suivi avec Monsieur Delisle afin de savoir s'il est intéressé à se joindre à nous cette année.



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

CE # 24-25-10

1.10 ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – Annexe 3

Madame Lalancette présente le calendrier des rencontres, soit six au total qui se dérouleront les lundis.

1.10.1 FORMAT – RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Lalancette invite les membres à se prononcer sur leur préférence, soit de tenir les rencontres en mode virtuel ou en présentiel. Il est proposé et accepté que les rencontres du 25 novembre 2024, du 27 janvier 2025 et du 17 mars 2025 soient en mode virtuel et que les rencontres du 12 mai 2025 et du 16 juin 2025 se tiennent en mode présentiel.

Le format hybride n'est pas retenu sauf en cas de raison majeure et seulement pour les membres du CÉ.

10.1.2 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Lalancette présente le TEAM aux nouveaux membres et propose différentes options concernant le visionnement des capsules :

- Visionnement des capsules 15 minutes avant le début des rencontres.
- Visionnement des capsules sur notre temps, à notre convenance.

Il est convenu que les capsules seront visionnées par les nouveaux membres, sur leur propre temps, à leur convenance.


Proposé par Madame Geneviève Filteau


ADOPTÉ à l'unanimité


CE # 24-25-11

1.11 ADOPTION DU BUDGET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le CSSPS propose un montant de 250\$ pour des frais de service de garde ou autres pour les membres. Si ce montant n'est pas dépensé, une petite pensée sera remise aux membres bénévoles à la fin de l'année.

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans</p>
	<p>Proposé par Madame Dinel ADOPTÉ à l'unanimité</p>
<p>CE # 24-25-12</p>	<p>1.12 ADOPTION DES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE 24-25 AU SERVICE DE GARDE (AJUSTEMENT DE LA TARIFICATION) – Annexe 4, Fiche 10</p> <p>Madame Hélène David informe qu'il y a une modification au point 5 puisque la tarification a été majorée.</p> <p>L'attente préscolaire de 4,25\$ sera ajouté dans le tableau de tarification et le montant de 9,20\$ pour une journée complète sera corrigé pour 9,50\$ et spécifié qu'une journée complète est de 2 périodes et plus.</p> <p>Proposé par Madame Côté ADOPTÉ à l'unanimité</p>
<p>CE # 24-25-13</p>	<p>1.13 ADOPTION PLAN DE LUTTE 24-25 Ajout d'un manquement majeur– Annexe 5</p> <p>Les comportements à caractère sexuel et les comportements racistes/sexisme ont été ajoutés dans les manquements graves tolérance zéro.</p> <p>Ces 2 encadrés de comportements seront mis en caractère gras.</p> <p>Proposé par Madame David ADOPTÉ à l'unanimité</p>
<p>CE # 24-25-14</p>	<p>1.14 APPROBATION DES SORTIES CULTURELLES ET DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVE – Annexe 6, Fiche 16</p> <p>Les sorties et activités éducatives ont toutes été approuvées par les membres mais en ce qui concerne la sortie de fin d'année à la Baie de</p>

	<p style="text-align: center;">Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans</p>
	<p>Beauport, il est demandé d'avoir les détails des activités qui seront faites à cet endroit ainsi que les mesures de sécurité qui seront appliquées.</p> <p>Proposé par Madame Guay APPROUVÉ à l'unanimité</p>
<p>CE # 24-25-15</p>	<p>1.15 APPROBATION DE LA DÉROGATION D'HORAIRE POUR LA DERNIÈRE JOURNÉE AVANT LES FÊTES ET À LA FIN DE L'ANNÉE</p> <p><u>Noël 2024 et 20 juin 2025</u></p> <p>Une demande de dérogation est faite pour l'horaire continue pour Noël 2024 soit la journée du 20 décembre. Les élèves termineront vers 13h. Il n'y aura pas d'autobus en fin de journée. Le SDG sera offert aux parents qui en ont vraiment besoin. Les membres ont approuvé cette dérogation.</p> <p>Les membres du CE questionnent la faisabilité de l'activité approuvée au point 1.14 pour St-Laurent. Pour cette raison, la décision à la demande de dérogation du 20 juin 2025 est reportée ultérieurement. L'information sera transmise par courriel à tous les membres pour approbation dans les prochains jours.</p> <p>Proposé par Madame Bouchard-Parent APPROUVÉ à l'unanimité</p>
<p>CE # 24-25-16</p>	<p>1.16 PROJET MUSCA ET PETITS HÉRISONS</p> <p>Deux projets sont reconduits :</p> <p>Musca au bâtiment de Saint-Laurent dans le cadre du projet bien-être ainsi que le projet avec les petits animaux (hérissons) à St-Pierre.</p> <p>Aucune problématique n'a été rencontrée. Les assurances sont en ordre et les allergies ont été vérifiées.</p>

	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de l'Île d'Orléans</p>
	<p>Proposé par Madame Dinel ADOPTÉ à l'unanimité</p>
<p>CE # 24-25-17</p>	<p>1.17 DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS</p> <p>Madame Lalancette demande aux membres de remplir le formulaire qui leur a été donné et de le remettre avant le départ de la rencontre de ce soir.</p>
<p>CE # 24-25-18</p>	<p>1.18 DIVULGATION À LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS</p> <p>Madame Lalancette demande aux membres de remplir le formulaire qui leur a été donné et de le remettre avant le départ de la rencontre de ce soir.</p>
<p>CE # 24-25-19</p>	<p>1.19 INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS</p> <p>Il n'y a aucune information.</p> <p>Cependant, Madame Bouchard-Parent demande s'il est possible de changer de parent pour assister à ces rencontres. Mme Dinel se propose à assister à celle prévue le 2 octobre et des substituts seront nommés pour les rencontres suivantes.</p>
<p>CE # 24-25-20</p>	<p>1.20 VARIA</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courriel concernant la journée du 30 septembre : <p>Il est suggéré que l'information concernant la journée de déclaration de la clientèle se retrouve seulement sur le calendrier scolaire ainsi que dans le 1^{er} infoparent sans courriel de rappel pour éviter de mettre une pression si l'enfant est réellement malade.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité parascolaire <p>Il est apprécié que les activités pour le parascolaire soient annoncées tôt cette année, quelles soient nombreuses et déjà démarrées.</p>



**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'école de l'Île d'Orléans**

CE # 24-25-21

1.21 FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Les membres sont invités à faire les formations suivantes :

Vue d'ensemble Cahier des membres

Capsule 1 Capsule 3 Capsule 4 Capsule complémentaire Fiches 1, 2, 3, 5, 25

CE # 24-25-22

1.22 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 25 novembre 2024, en virtuel.

CE # 24-25-23

1.23 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Madame Guay que l'assemblée soit levée.

Levée de l'assemblée 21h00.

Marie-Ève Guay, présidente

Julie Lalancette, Direction